SERMON XXVII.

EXHORTATION

A REPENTANCE.

SUR LA

I. Cor. XI. Vers. 32.

32. Quand nous sommes jugez, nous sommes enseignez par le Seigneur, afin que nous ne soyons condamnez avec le monde.

Prononcé le 28 Juillet, 1652.

RERES bien-aimez en nôtre Seigneur Jes us: Le premier poinct de la prudence est dese garentir des choses mauvaises, & d'empescher que nous n'en recevions aucun dommage; Le second & le plus relevé est d'en tirer du fruict, & de se conduire si adroitement, que non seulement elles ne nous nuissent point, mais que de plus elles nous prositent. Ainsi au commencement lors que le genre humain étoit encore rude & grossier, on pensoit avoir assez sait dese defendre de la violence des bestes sauvages, & de se preserver des poisons, & des simples & des animaux venimeux; Maintenant vous voyes que l'industrie des hommes passant plus

plus avant a sçeu treuver diverses utilitez dans ces choses, qui de leur nature sembloiet n'estre faires que pour l'incommodité & la ruine de nostre vie; tirant des premieres des sourrures, des chairs & des graisses, pour couvrir, nourrir, & foulager nos corps; & des secondes divers remedes & preservatifs excellents dans l'usage de la medecine. Puis que les enfans de ce fiecle ont cette prudence en leur generation, il est bien raisonnable, mes Freres, que nous qui sommes Chrêtiens, c'est à dire, ensans de la lumiere & de la sagesse souveraine, ayons une semblable addresse dans nostre conduite. Je veux dire, que dans les maux qui arrivent, soit au monde en commun, soit à l'Eglise en particulier, nous nous gouvernions avecque tant de generosité & de sagesse, que non seulement nôtre pieté & nôtre vie spirituelle n'en soit nullement blesséeny endommagée, mais que d'abondant elle en soit aidée & fortifiée; que non seulement elle n'en souffre nulle perte, mais que de plus encore elle en tire du gain & du profit; de forte que l'on puisse dire des afflictions à nostre égard ce que disoit l'ancienne enigme du Inge 14 Lyon de Samson; De ce qui devereit nous est venue la viande, & du fort nom est venue de la douceur. Car j'avouë que les afflictions d'elles-mesines nous sont horreur, & qu'elles menacent nôtre pieté; d'où vient que l'Escriture les appelle souvent des tentations; & les murmures, les

. Digitized by Google

les blasphemes, & ses revoltes, où elles ont porté tant de mauvais Chrêtiens, nous monstrent affez que de leur nature elles sont dangereuses & pernicieuses. Mais i'ajoûte que l'Esprit du Seigneur Jesus si nous l'écoutons,& finous suivons fidelemet les addresses, ne mainnendra pas seulement nôtre pieté contre leur choc, nous preservant de toute cette force maligne qu'elles ont pour nous nuire, mais que de plus il nous les rendra utiles & salutaires, nous en faisant recueillir divers fruits excellens pour le bien & l'avantage de la viespirituelle, que Dieu a commencée en nous. C'est la leçon que l'Apôtre donnoit autrefois aux fideles de Coninthe dans les paroles, que nous avons leues; où il leur apprend quel est à nostre égard l'office & le desse in des maux dot nous sommes chatiezen ce monde, selon l'intention de Dieu, qui nous les dispense. Quant à leur office, il dit que ce sont des instructions & des enseignemens; Quand nous sommes jugez (dit-il) nous sommes enseignez par le Seigneur. Et quant à leur fin, & à leur usage, il nous en montre l'excellence, ajoûtant que nous sommes ainsi enscignez, afin que nous ne soyons pas condamnez avecque le monde. D'où paroist que si nous usons des afflictions selon le dessein de Dieu, bien l'oin denous faire aucun mal, elles nous profiteront infiniment, servant à nôtre salut, & nous prelervant de la condamnation, c'est à dire, de la perdi-

perdition du monde. Il n'est pas besoin que je vous avertisse, combien cette meditation nous est necessaire maintenant. La confusion de l'Estat, où nous vivons, & les calamitez & les miseres, qu'elle a attirées depuis quelques mois sur la plus grad' part des Provinces, & les tristes suites que nous en avons veues & ressenties en celle-cy, montrent assez à chacun que nous n'avons que trop de sujet de nous entretenir de ces pensées. Il est vray que les maux des Corinthiens qu'entendicy l'Apostre, estoient particuliers aux sideles (car c'estoient certains châtimens, dont Dieu visitoit les fautes de quelques-uns de leur Eglise) au lieu que l'af-fliction où nous nous treuvons enveloppez est generale, & commune à tous les membres de generale, & commune a tous les membres de cét estat de quelque religion qu'ils soient: Mais quelle qu'en soit d'ailleurs la nature & la condition, tant y a que puisque nous y avons part, & cela par l'ordre & la direction de Dieu: Il est de nôtre devoir d'y faire les mesmes considerations, que l'Apôtre faisoit autresois sur les châtimens des Corinthiens; tenant pour controlle soite que ce pour sortein, que ce pour service pour sortein que ce pour service pour service de la controlle soit par les controlles de la controlle soit pour service de la controlle soit pour service de la controlle soit par les controlles de la controlle s tout certain, que ce bon & pitoyable Seigneur ne nous visite de la sorte, qu'asin de nous instruire en ses voyes, & nous éloigner de celles du monde, qui menent à perdition. Luy mesme vueille accompagner les coups de sa discipline de la force & de la lumiere de son Esprit dans nos cœurs, asin qu'ils servent à nôtre cor-

rection, & à la consolation de nos ames. C'est àquoy i'addresseray, s'il luy plaist, toute cette action: vous expliquant en premier lieu le sens des paroles de l'Apôtre; & puis vous represen-tant le fruit de l'instruction & de l'edification, que nous devons tirer des afflictions où nous nous treuvons presentemet. Quant à l'Apôtre, il est certain, & reconnu de tous, que par les juge-mens dont il parle, il entend les châtimens, que Dieu déploye sur nous pour la correctió de nos fautes. Premierement la suite de son discours le découvre clairement. Car ayant remonstré aux Corinthiens la griêve faute qu'ils commetto-ient en communiant indignement à la Table du Seigneur, * & leur ayant representé que cét *1. Cordabus étoit la cause des maladies dont Dieu avoit 11.27.
28.29. châtie plusieurs de leur troupeau, & de la mort Vers. 30 mesme de quelques-uns;ajoûtant comme il fait ensuite de ce propos, que si nous nous jugions, ou Vers. 32 examinions nous-mesmes, nous ne serions point jugez; il est évident qu'il veut dire, que si nous faissons nostre devoir, ou si apres y avoir manqué, nous nous reprenions & nous amendions de nous-mesmes, renonçant au peché, & nous acquittant fidelement à l'avenir du respect & de l'obeyssance que nous devons au Seigneur, nous nous exempterions par ce moyen du châtiment, dont nôtre dureté & securité l'oblige de nous visiter; tout ainsi que l'enfant qui se corrige volontairement de sa faute, épargne

à son Pere la peine de déployer saverge, & à soy - mesme celle d'en souffrir la honte & le a ton Pere la peine de déployer la verge, & à foy-mesme celle d'en souffir la honte & le coup. D'où vous voyez que quand il dit en suite, Mau quand nous sommes jugez, il entend tout de mesme que dans le verset precedent, quand nous sommes châtiez, quand nous sommes afflugez, soit de maladies mortelles, soit de quelques autres sleaux de Dieu. Puis apres le stile de l'Escriture confirme aussi cette exposition. Car encore qu'elle employe ordinairement le mot de jugement pour signifier la condamnation & les peines des insideles, & impenitens; elle s'en sert pourtant aussi quelquesois pour dire les châtimens dont Dieu use pour corriger se ensert pourtant aussi quelquesois pour dire les châtimens dont Dieu use pour corriger se ensert le s'ensert en parleains, pour nous montrer que les afflictions que nous soustrons ne sont pas des coups, ny d'une fortune aveugle, tirez à l'avanture sans raison & sans dessein, ny d'une colere precipitée, qui frappe sans aucun ordre legitime par le seul mouvement de sa passion; mais des châtimens ordonnez par un jugement exquis, & une meure deliberation, aprés avoir pesé toute nôtre cause, & avec une sin certaine, & un dessein bien & sagement concerté. Car encore que les afflictions des sideles ne soiét pas à parler proprement des peines de leurs pechez, ny les executions de la justice vengeresse de à parler proprement des peines de leurs pechez, ny les executions de la justice vengeresse de Dieu ordonnées dans sa loy; si est-ce pourtant qu'elles

Digitized by Google

qu'elles ne laissent pas d'estre dispensées avecque jugement, pour des occasions legitimes,& avec un ordre & une mesure convenable; non selon la rigueur & la severité de la Loy; mais selon la discipline & la regle de l'amour paternelle qui châtie tout enfant qu'elle aime, pour lecorriger, & non pour le perdre; pour son salut, & non pour sa confusion: Comme vous voyez qu'entre les hommes mesmes, bien que les corrections des enfans d'une famille, ou d'une école, soient tres-éloignées des supplices des malfaiteurs, punis par les Juges pour la satisfaaion de la Justice, & selon l'ordre de ses Loix, elles ne laissent pourtant pas d'avoir leurs reigles, leurs mesures, & leurs raisons; ni le pere, ny le maistre n'y procedant jamais s'ils sont sages,qu'avec jugement, & sans passion. L'Apôtre dit donc que quand nous sommes ainsi jugez, c'est à dire châtiez, ou affligez par le jugement de Dieu, nous sommes instruits, ou enseignes par le seigneur. Ce Seigneur qu'il entend est Jesus-Christ, le Roy & le Souverain Maistre de son Eglise. Car & dans ce chapitre, & en divers autres lieux de ses Epîtres, il employe ce terme en ce sens pour dire le Fils de Dieu; & je ne pense pas qu'il se treuve un seul passage de l'Apôtre, où parlant de son chef il n. cor. prene autrement le mot de Seigneur, mis sim- 8.6. plement & absolument comme il est en cét endroit. En effet il nous avertit expressement ailleurs. Ù

Apoc. 3. 19.

ailleurs, que nous n'avons qu'un seul Seigneur, à signeur les Christ, par lequel sont toutes choses, & nous par luy. Il nous represente donc icy ce Seigneur, comme l'arbitre & le dispensateur souverain des châtimens des sideles; comme de vray le droit de châtier les enfans d'une famille n'appartient qu'à celuy qui en est le chef; Nul n'a le pouvoir de mettre les mains sur eux, si ce n'est par son ordre; & ceux qui se messent de le faire sans sa volonté, entreprenent evidemment sur sa charge. Or vous sçavez que l'Eglise est la famille de Jesus-Christ; & tous les sideles, dont elle est composée, sont ses enzeph. 3. fans; C'est de luy (dit l'Apôtre ailleurs) que toute la parenté est nommée dans les cieux & en la terre-Certainemet c'est donc à luy seul qu'appartiet l'authorité de nous châtier; & il se l'attribue luy-même dans l'epistre qu'il sit écrire par S. Jean à l'Eglise de Laodicée; se reprens (dit-il) & châtie tous ceux que j'aime. D'où s'ensuit que toutes les afflictions, que souffrent les fideles icy bas, sont proprement des coups de sa divine main. Les hommes & les choses, d'où nous les recevons immediatement, ne sont à vray dire, que se verges; les ministres & les instrumens, que se providence employe dans cette œuvre, les addressant secretement par sa volonté, & gouvernant tellement toute leur action, qu'ils ne sont precisément que ce qu'il a ordonné. C'est pourquoy il est de nostre devoir en telles

occasions

occasions d'élever incontinent nôtre cœur à luy, sans nous arrester aux causes secondes: imitant en cét endroit, no la brutalité des animaux, qui s'attachent à la pierre qui les a frappez, sans songer à la main qui l'a jettée, mais la sagesse de Job, qui imputa toute sa calamité à Dieu,& non 106. 1. aux hommes, ny aux elemens qui l'avoient cau-21. sée, & la pieté de David, qui laissant la langue de Semei, & le venin dont elle estoit pleine, mon-2. Sam. ta jusques au Seigneur, & reconnut bien que tout cet outrage qu'il souffroit luy estoit adreslé par l'ordre de la providence. Cette sainte & religieuse pensée adoucira l'amereume de nos reflentimens, & allegera infiniment nos playes; si nous établissons que c'est de la main de ce bon Maistre qu'elles viennent: n'estant pas poslible que sa grandeur, & sa sagesse, & son amour, ne console nô tre douleur, & ne nous fasse espeter un heureux succez d'une souffrance qu'il conduit. Mais outre la personne & la Majesté du Seigneur, que l'Apôtre mêle icy dans tous nos châtimens; pour nôtre plus grande confolation il nous propose encore son intention & savolonté dans cette action: disant qu'étant ainsi traitez nous sommes instruits, ou enseignez par luy. J'avouë que cen'est pas là l'intention des hommes, ou des autres causes, dont il se sert pour nous châtier. Les hommes satisfont leur passion, & ne nous font du mai que pour la contenter; & les autres causes suivent simplement

plement le mouvement de leur nature aveugle, fans avoir proprement aucun dessein, ny pour nous, ny contre nous. Mais le Seigneur nous juge pour nous enseigner: C'est là tout le dessein, & s'il faut ainsi dire, toute l'ame de son action. Comme il arrive souvent quand un pere fait châtier son enfant par un valet, que l'inten-tion de l'un est toute differente de celle de l'autre. Le perene pense qu'à l'instruction & à la correction de son fils; cependant que le valet assouvit peut-estre sa cruauté, ou le desir de quelque vengeance qu'il couvoit dans son cœur contre l'ensant de son maistre. D'où il paroist que l'amour que nous porte le Seigneur, est le vray principe du châtiment qu'il nous donne. Car instruire & enseigner une personne, c'est vouloir & procurer son bien, qui est evidemment un effet d'amour. Aussin'avez-vous jamais ouy attribuer les châtimens qu'un pere donne à son ensant, ou un bon maistre à son écolier, à aucune autre cause, qu'à l'amour qu'ils leur portent, & au desir ardent qu'ils ont de les instruire,& de les sormer à l'honneur & à la vertujen quoi ils pensent que consiste leur boheur. Et cela est si vray, que presque en toutes les lan-gues cette sorte de châtimens se nomment des disciplines; d'un mot, qui veut dire, apprendre: parce que le dessein de ceux qui les donnent, & l'effet qu'elles doivent produire en ceux qui les reçoivent, est de leur apprendre leur devoir-II eft

Il est vray que les peres & les bons maistres l'enseignent aussi autrement à leurs enfans, & à leurs disciples, à sçavoir par la parole, & par l'exemple; leur expliquant soigneusement les choses qu'ils doivent faire, & celles dont ils se doivent abstenir pour leur plaire, & les y exhortant, & leur en montrant les patrons dans les actions de leur propre vie; & il est vray encore que cette premiere façon d'enseigner est plus douce, & moins fâcheuse que l'autre, qui se fait. par le châtiment, & est conjointe avec la douleur & la honte de celuy qui la reçoit. Mais parce que la foiblesse & la corruption de la nature des enfans n'en fait pas son profit, l'ignorance, l'erreur, & la passion estant trop avant enracinées dans leurs ames pour en pouvoir estrearrachées avec la parole seule: les peres & les maistres sont contraints d'y adjoûter quel-quesois les coups & les disciplines pour impri-mer leurs leçons plus sensiblement & plus profondement dans leurs cœurs, selon l'ordonnance du Sage; La folie (dit-il) est liée au cœur du jeu- Prov. neenfant; mais la verge du châtement la fera éloigner 22.15. desluy. Il en est de mesme du Seigneur, il nous a tres-parfaitement montré, & dans son Evangile, & dans sa vie, la vraye forme de la pieté & sainteté qui doit estre en nous pour parvenir au bon-heur où il nous veut conduire; & y a ajoûté tous les justes & raisonnables motifs, qui sont capables de nous porter à l'embrasser; & si nous

si nous estions assez dociles pour en faire nôtre profit, il se pourroit contenter de cette sorte d'enseignement. Mais la dureté de nôtre nature revesche, & la forteinclination que nous avons à la débauche, oblige souvent d'y joindre la verge; afin que ses coups nous touchant plus vivement, que ses paroles, mortifient en nous les folles & vaines passions, qui nous ont empesché de recevoir sa verité dans le fonds de nos ames. Ce que l'Apôtre dit en suite dans l'autre partie de nôtre texte de la fin & de l'effet des jugemens du Seigneur en nous, découvre clairement quel est l'enseignement qu'il nous donne, quand il nous châtie; Quand nous sommes jugez (dit-il) nous sommes enseignez par le Seigneur. Pourquoy & à quel dessein? afin (ajoûtet'il) que nous ne soyons pas condamnez avecque le monde. Il entend le supplice de la mort eternelle, que les incredules & impenitens sousfriront dans les enfers par le souverain immuable arrest de la justice de Dieu. Car dans l'Escriture l'Eglise & le monde sont deux choses opposées. L'Eglise est le corps des fideles; cette partie des hommes, qui obeissant à la voix du Seigneur fort de l'état de la nature, & entre en celuy de la grace. Le monde au contraire est le corps des incredules; cette partie des hommes, qui méprisant la voix du Seigneur demeure dans la corruption de la nature, & s'y plonge encore plus avant qu'elle n'estoit, ajoûtant l'incredulité & l'impel'impenitence & les fureurs qui la suivent, au pe-ché dont elle estoit desia souillée. C'est le mon-de qu'entend le Seigneur quand il dir, que ses 1, tean. fideles ne font pas du monde, & que le mondeles bait, 3. 65. & qu'il ne prie point pour le monde; Et S. Jean, 4. 19. quand il dit, que le monde ne nous connoist point, & que la foy est la victoire qui a vaincu le monde, & que tout le monde gift en mauvaistsé. Il est vray que le monde se prend aussi asser souvent pour toute la masse des hommes, en cét estat de peché & de misere où ils naissent maintenant, avant que la vocation de Dieu y ait mis de la difference; comme quand S. Paul dit que Dieu 2. Cor-essiten Christ reconciliant le monde à soy: & nôtre 1ean. 3. Seigneur que Dieu a tant aimé le monde, qu'il a 16. donné son Fils unique, afin que quiconque crois en luy mperisse point. Mais puisque le monde consideréencet estat est convié à la grace & à la vie, & estencore l'objet de l'amour de Dieu, & non de figrand colere; il est evident que ce n'est pas le monde, que S. Paul entend en ce lieu; le monde, dont il parle, étant condamné; c'est à dire, dans l'incredulité & dans l'impenitence, qui est suivie de la damnation. Et la raison pourquoy lecorps des pecheurs incredules rétient le nom du monde, est assez evidente. Car demeurant, comme ils font, dans l'état du peché & de la corruption, où sont tous les hommesoriginellement, il est bié raisonnable que le nom de cette premiere condition, où nous naissons, leur demeure;

demeure; au lieu que ceux qui enfortent par la foy, & par l'obeissance, en acquierent un nouveau, s'appellant en suite de leur separation l'Eglife & la Cité de Dieu; du nom du nouvel état, où ils entrent par la grace; & laissant le vieux nom du mende, en la societé duquel ils vivoient, à ceux que leur incredulité arreste dans ce miserable état. Et quant à ceux-là qui ne sortent point du monde par la soy, mais qui y demeurant par l'incredulité, en retiennent pour jamais, & la corruption, & le nom, leur perdition est infallible; selon ce que nous lisons dans S.

Jean, que celuy qui des-obeyt au Fils, (c'est à dire

lean, 3. qui rejette sa parole par incredulité) ne verra

36. point la vie: mais que la color de la viere de la color de la color de la viere de la color de la color de la color de la viere de la color point la vie; mais que la colere de Dieu demeure fur luy. Cette juste colere de Dieu contre ces miserables arrestée dans son conseil, & qui co-mence dés maintenant à s'executer, répandant fur eux dés cette vie, les premices de son jugement, jusques à ce qu'elle les precipite dans les tourmens eternels de l'enfer, est precisément tourmens eternels de l'enter, est precisement ce que l'Apôtre appelleicy la condamnation du monde. Il dit que c'est pour nous empescher d'y tomber, que Dieu nous enseigne par ses châtimens. D'où vous voyez premierement combien est grande l'infirmité & la misere de nôtre nature; puisque ceux-là mesme que le Seigneur Jesus a honorez de son alliance, & éclairez de la lumiere de son Evangile, avecque tous ces grands avantages, au milieu des instructions de laverité, & des témoignages de sa faveur, ne laisseroient pas pourtant de se détourner de ses voyes, & de se rejetter dans la perdition d'où il les a tirez, s'il les abandonnoit à eux-mesmes. Car l'Apôtre disant qu'il nous enseigne par ses chastimens, afin que nous ne soyons pas condamnez avecque le monde, signifie clairement que sans le soin qu'il daigne prendre de nous in-fluire ainsi, nous tomberions dans la condamnation, aussi bien que le monde; c'est à dire, que nous ne mettrions nulle fin à nos desordres, mais nous jettant d'une faute dans l'autre, ne cesserions jamais de nous débaucher & aliener deson service, jusques à ce que par la continuation de nos ingratitudes nous nous fussions enfin precipitez dans le dernier abisme de la perdition eternelle. De l'autre part cette conduite du Seigneur nous montre la grandeur & la fidelité de son amour envers les fideles. Car les voyant dans ce pas glissant sur le bord d'un si horrible precipice, il étend la main sur eux, & les châtie pour les en retirer; come un bon berger qui frappe sa brebis, & luy donne quelques coups de sa houlette pour la ramener du perilleux égarement où elle s'engageoit. Fideles, ne l'acculez point de cruauté, ny de rigueur, quand il vous châtie. Ses coups sont des effets de son amour. Il vous frappe, parce qu'il ne veut pas que vous perissiez. Ce seroit une douceur bien cruelle, d'aimer mieux vous laisser perir

Digitized by Google

eternellement, que de vous voir soussir quelque legere discipline, pour vous retirer de la mort. Il est fâcheux, je l'avoue, d'estre travaillé de maladies; d'estre persecuté des hommes ennemis de la verité, d'avoir des échardes fichées dans nôtre chair, & des Anges de Sathan atta- : chés à nos côtez pour nous soufflater. Mais il seroit encore infiniment plus fâcheux d'estre : condamné avecque le monde, & de perir eter-. nellement. Reconnoissez l'amour que Dieu wous porte, en ce que pour vous garentir d'un si, horrible malheur, il vous charge de sa croix, &: vous soûmet à sa discipline. Et s'il y a quelque chose dont vous ayez à vous plaindre, plaignezvous de l'horreur de vos playes, qui ne se peu-vent guerir qu'avec le ser & le seu; Plaignezvous de vos desordres & de vos débauches. qui forcent le meilleur pere qui fut jamais de vous traiter avec la lancette & avecque le cautere, pour ne pas avoir le déplaisir de vous voir, perir. Mais remarquez encore icy, je vous prie mes Freres, comment & en quelle maniere les châtimens que nous ordonne le Seigneur, nous preservent de la condamnation du monde. La superstition s'imagine qu'ils font ce grand & admirable effet, parce qu'étant sous pour leurs les sideles, ce sont des satisfactions pour leurs pechez, qui expient par leur valeur une partie au moins des peines qu'ils meritoient; comme quand un homme, en payant la somme qu'il devoit.

devoit, ou du moins une partie, se garantit de la prison à laquelleil seroit condamné pour sa dete. Pensée dangereuse; qui ôte à la Croix de Jesus-Christ une partie de la gloire de l'ex-piation de nos pechez; qui siérrit la justice de Dieu d'une tache étrange, luy faisant tirer deux satisfactions differentes pour un mesme peché, l'une de Jesus-Christ nôtre pleige, & l'autre du pecheur mesme; qui corrompt sa grace, luy faisant punir le pecheur à qui il pardonne, & exiger la peine apres luy avoir remis la coulpe; qui enfin enorgueillit l'homme, luy donnant une fausse & vaine presomption de pouvoir meriter par la dignité de ses œuvres, ou de ses soussirances une partie d'un salut, que nous ne te-. nonstout entier que de la seule grace & misericorde de Dieu. Mais outre que la raison & l'Escriture en divers autres lieux combattent cette pernicieuse erreur, S. Paul en celuy-cy la sappe & la démolit dés le fondement. Caril dit, comme vous voyez, que le châtiment du Seigneur nous preserve de la damnation en nous enseignant; Quand nous sommes jugez, dit-il, nom sommes enseignez par le Seigneur, afin que ne sous ne soyons pas condamnez avecque le monde. Le châtiment nous garantit de la perdition; parce que l'instruction que nous en recevons nous re-tire du chemin de l'enser, & nous fait marcher en celuy du falut; parce que cette vive & sensible leçon qu'il nous donne nous apprend à renonrenoncer à la débauche qui nous eust perdus, & nous remet dans le devoir qui nous conduit au ciel. La souffrance d'elle-mesme, & simplement entant que soufferte, ne sețt de rien; comme il paroist de ce que tant de gens souffrent, & ne laissent pas de perir. Elle sert, entant seulement qu'elle enseigne, entant qu'elle imprime la verité de Dieu dans nos cœurs; entant qu'elle nous rend attentifs & dociles à sa voix; entant qu'elle nous détrompe de quantité de faufses & folles opinions, que nous avons apprises dans le monde, & dont nous avons bien de la peine à nous défaire. C'est là le vray usage des châtimens de Dieu; non pour expier nos pechez, ou pour satisfaire pour les penes dont nous sommes redevables, (à Dieu ne plaise que nous cherchions jamais la remission de nos fautes ailleurs qu'en la misericorde du Pere Eternel, & en la croix de son Fils) mais bien pour nous former par les salutaires instructions que le Sei-gneur nous y addresse à la mortification de la chair, à l'obeiffance de Dieu, à l'humilité & à la défiace de nous-mesmes, à l'ardeur de la priere, à la haine & au mépris du monde , à l'amour & au desir du Ciel. C'est ainsi que les disciplines du Seigneur nous sauvent de la damnation du monde, nous détachant par leur enseignement du commerce de ses vices, & de la communion de ses erreurs, & de ses venimeux plaisirs, & de ses inquietudes inutiles; nous approchant

de Jesus-Christ, & de cette riche plenitude de grace & de biens qui habite en luy; allumant nôtre foy, enflammant nos desirs, excitant & exerçant nôtre esperance; & en un mot en nous faisant mourir au monde, & à nous-mesmes, pour vivre desormais à Dieu, & à son Fils seulement. C'est à quoy nous devons particulierement rapporter ces grands jugemens, que Dieu exerce aujourd'huy dans cét état par l'épouventable fleau de cette guerre civile, qui y ait tant de rauages. Et pour en tirer les instructions salutaires, que le Seigneur nous y addresse, il faut premierement nous munir contre la tentation, que ce malheur donne à ceux que la foiblesse, ou de leur cœur, ou de leur foy, ou le regret du repos & de la douceur de la vie mondaine y rend tropsensibles. Que tant de sorte de dangers & de maux, que cette suneste division a apportez avec elle, ne nous étonnent point; ny ne troublent nostre esperance, ny n'endommagent nôtre pieté. Etant dans le camp de Jesus-Christ, & ayant les promesses & les gages du Royaume celeste & des blens de Dieu, nous ne devons point craindre les tempestes, & les tourbillons du monde. C'est une mer où tels orages sont ordinaires. Consultez vôtre memoire, & celle de nos peres, & les monumens des siecles passez; à peine treuverezvous jamais le monde entierement exempt de ces agitations turbulentes. Mais elles nous doivent

doivent d'autant moins surprendre, que nôtre bon Maistre a fidelement averty ses disciples, qu'il s'élevera des guerres & des seditions; qu'il arrivera des pestilences & des samines, des tremblemens de terre, & des épouvantemens Luc. 21. de lieu en lieu; & predifant notamment que ces 3.11-31 triftes accidens croiftront & abonderont d'autant plus au monde, que plus nous approche-rons de fa fin. Il nous l'a declaré de bonne heure, afin qu'en ayant l'image dans l'esprit devant l'evenement, la chose de nous sust nouvelle ny inopinée, quand elle aviendroit. Ce qu'il a predit est arrivé, & nous le voyons tous les jours s'accomplir. Certainement il n'y a donc rien en cela qui nous donne aucun juste sujet de nous estonner, ny de nous estrayer. Au contraire, ces évenemens, quoy que fâcheux & fune-fles eneux-mesmes, doivent assermir nôtre soy. Car puis que nous voyons arriver si ponctuelle-ment toutes les choses, dont le Seigneur Jesus avoit menacé le monde: cette experience nous montre que celles qu'il a promises à l'Eglise, ne manqueront pas no plus de s'accomplir en leur temps. Mais ce n'est pas assez que nôtre pieté se maintienne en son entier contre le choc de cette grande affliction. Il faut, comme nous disions au commencement, que par l'addresse de la prudence Chrétienne elle en tire du profit; en recevant les instructions où la providence du Seigneur la rapporte comme à sa vraye sin, pour

les ménager en sorte qu'elles nous servent à nous garantir de la condamnation du monde-La premiere leçon que Dieu nous donne dans ces maux publics dont il nous châtie, est qu'il nous y montre, comme dans un grand tableau, l'horreur & la malignité mortelle du peché. On connoist l'arbre par ses fruits, dit nôtre Seigneur dans l'Evangile. Quel doit donc estre le peché, puis que les fruits en sont si amers & si funestes? Car tous les ravages qu'a faits cette malheureuse divisió, les meurtres qu'elle a caulez, le sang qu'elle a épandu, les feux & les incendies qu'elle a allumez, les violemés, les vols, lessaccagemens, les ruines & les desolations, dont elle a fouillé les villes & la campagne:tout ce qu'elle a produit de triste & d'horrible, sont les fruits du peché des hommes. Leur impieté & leur injustice est la mere maudite, qui 2 mistoute cette execrable engeance au monde. C'est leur peché qui a provoqué la colere du ciel, & troublé la paix publique de la terre-C'est luy, qui comme une peste infernale a infecté tous les presens de Dieu, & qui a répandu une si maligne exhalaison dans tout nôtremonde, qu'elle en a chassé la joye & la douceur & nous a rendu nos biens inutiles, & nos prochains mesmes odieux. Si vous avez donc quelque horreur de ces malheurs & de ces desordres, haissez le peché qui en est l'autheur; fuyez ses appas, & vous gardez de ses piegez. N'ajoû-

N'ajoûtez-point de foy à ses promesses, & tenez toutes ses caresses pour des trahisons. L'effet vous montre qu'il ment, & qu'il vous trompe toutes les fois qu'il vous promet du bien. Reconnoissez par cette triste experience, qu'il n'apporte que du trouble & du malheur à ceux qui s'y fient; & tenez pour une verité tres-certaine, qu'il n'y a que la bonté, l'innocence,& la sainteté, qui soit capable de faire & d'asseurer le contentement & le bonheur des hommes, & de leurs societez. Le deuxiesme enseignement que Dieu nous donne par ces jugemens, c'est que les esclaves du vice & de l'impieté ont leurs peines & leurs souffrances en ce monde, aussi bien que les serviteurs de Dieu. Je ne dis rien pour cette heure des remords & du trouble de leurs consciences, de l'embarras & de la guerre de leurs passions, & de cét enfer secret, où est dés maintenant leur ame, au milieu de leurs refiouyssances & de leurs trióphes mesines. Mais nous leur avons veu perdre pour leur vice dans ces occasions presentes, aux uns leurs biens, aux aures leurs dignitez; à quelques-uns leur repos leur plaisir, & à d'autres leur sang & leur vie. Toute la difference qui se treuve entr'eux & nous, est que leurs sousfrances ne sont ny addoucies d'aucune consolation, ny suivies d'aucun bonheur; se terminant en un malheur eternel; au lieu que les nôtres sont, & consolées en ce siecle du contentement d'une bonne con-

conscience, & couronnées d'une vie & d'une gloire immortelle en l'autre. Etrange aveuglement des hommes! qui de ce travail, qui se treuve également dans l'une & l'autre de ces deux conditions, preferent celuy qui les conduit en enferà celuy qui les éleveroit dans le ciel! Mais l'une des plus sensibles & des plus necessaires instructions, que Dieu nous presente dans ce jugement, qu'il exerce maintenant sur nous & sur cét état, est que nous y apprenions en trossesme lieu la vanité du monde, & de toutes les choses où il cherche follement son bonheur. Vous avez veu sa paix se troubler en un moment; sa prosperité s'évanouir, ses delices se changer soudainemet en dueil & en amertume. Les richesses qu'il avoit amassées avec une peineinfinie, ses plus superbes maisons, ses meubles les plus precieux, ses plus chers thresors ont été en plusieurs endroits, ou le butin, ou le jouet de l'avarice, & de la cruauté du soldat, ou des voleurs. Ses dignitez ont esté profane és, & sa plus ferme authorité ébranlée. Ses biens, sa vie, & tous les objets de son amour, & de ses soins, sont tous les jours exposez à mille & mille hasards. Jusques à quand mettrons-nous nôtre cœur dans une chose si incertaine? Apprenons au moins à ce coup, que c'est fonder sur le sable, & bastir en l'air, que d'établir nôtre bon-heur & nôtre repos dans le monde. Et côme ceux qui voyent branler la maison où ils demeurent, en délogent délogent & en tirent ce qu'ils ont de cher pour le mettre dans un lieu plus asseuré; arrachons nous & nos biens d'un monde, où nous découvrons tant d'incertitude & si peu de sermeté. Retirons nôtre tresor d'une si mauvaise main, & le mettons en celle de Jesus-Christ au dessus des cieux,où rien n'est sujet aux accidens de nôtre miserable terre. Regrettons la faute que nous avons faite d'avoir simal placé nos biens,& de n'avoir pas suivy le conseil de S. Paul, qui nous desendoit de mettre nôtre consiance en l'incertitude des richesses; & nous avertissoit si sagement de la mettre au Dieu vivant ; de faire da bien de ce qu'il nom a donné; d'estre riches en bonnes œuvres, d'estre communicatifs & faciles à distribuer; amassant, comme il dit, un tresor d'un bon fondement pour l'avenir, afin d'apprehender la vie eternelle. Considerez, je vous prie, combien vous eussiez peu soulager & vivifier de pauvres; combien conserver de familles, combien edifier de sanctuaires, de ce que vous avez perdu inutilement par les accidens du monde ? Les membres de Jesus-Christ vous en beniroient, & luy presenteroient tous les jours leurs prieres pour vous, L'Eglise vous en souëroit & conserveroit cherement la memoire de vôtre beneficence; Les Anges s'en seroient éjouis, & Dieu ayant vôtre charité agreable, vous en auroit preparé dans les cieux un loyer digne de sa liberalité. Vous en auriez encore vous-mesmes de la satisfaction.

faction & de la joye dans vos consciences. Pour avoir plûtost creu les suggestions de la chair, que la voix de l'Apôtre, vous demeurez privé de tous ces fruits excellens; & avez encor perdu ces biens mesmes que vous desiriez conserver. 11 ne vous en reste plus que du regret & de la confusion. Au nom de Dieu, chers Freres, pourvoyez y mieux à l'avenir. Employez vos biens en aumônes. Faites part à Jesus-Christ,& à ses membres, de ce que sa bonté vous a donné. Vous de sçauriez mieux asseurer vôtre bien contre les hasards de la terre. Et si vôtre interest vous y oblige, la necessité de vos pauvres freres, qui ne fut jamais plus grande que maintenant, requiert ce devoir de vôtre compassion. Vôtre beneficence sera d'autant plus precieuse que plus leur besoin est pressant. Vous les obligerez au double en leur donnant dans cette occasion. Que ce soit là le commencement de vôtre repentance, & le premier des sacrifices que vous presenterez au Seigneur. 11 exaucera les prieres que vous luy faites pour la paix de cét Etat, & pour la prosperité de vos familles, si vous écoutez celles que nous vous faisons pour ses pauvres enfans, ou pour mieux dire, celles qu'il vous fait luy-mesme pour eux. Car en effet c'est luy qui vous les recommande. Comment pouvez-vous esperer qu'il vous accorde ce que vous desirez de sa benediction, si yous luy resusez ce qu'il vous demande?

demande? Mais si cét employ de nos biens en des œuvres charitables est l'un de nos principaux devoirs, ce n'est pourtant pas le tout. Dieu nous appelle à une san Ctificatio entiere de corps & d'esprit. Ses jugemens nous sollicitent de renoncer à toutes les choses du monde, & à nôtre propre vie, pour nous confier en luy seul, & pour ne chercher desormais nôtre bonheur que dans un pur & religieux service de son nom. Quittons les vices qui ont allumé sa colere, & nous addonnons à la pratique des œuvres de pieté & de charité; vivant saintement, juste-ment, & chastement, en bonne conscience devantluy & devantles hommes sans scandale. Ne nous flatos point d'une vaine espérance de pouvoir échapper des mains de sa justice sans cette correction. L'Apôtre nous monstre assez la vanité & fausseté de cette opinion. Car nous difant que Dieu nous instruit par ses jugemens afin que nous ne soyons pas condamnez avecque le monde, il nous denonce clairement que nous ferons condamnez avec le monde, si nous ne faisons nôtre profit de ses instructios; c'est à dire, si nous ne nous corrigeos de nos pechez par une penitence vraye & sincere, pour vivre selon la pieté en Jesus-Christ. Chers Freres, toute l'horreur des miseres que nous voyons sur la terre n'est rié au prix de cette épouvantable condamnation, dont l'Apôtre menace le monde & les pecheurs impenités. Car c'est le souverain malheur,

heur, une mort & une perdition eternelle, un tourment lans fin, une ruine sans ressource, une angoisse sans consolation, une perte generale de tout bien, une souffrance de tout mal. Amandons-nous pour ne pas tomber das cét aby sme; detestons nos folies & nos ingratitudes passées, reprenons le chemin du salut, & reparons par la lumiere d'une vie vrayement reformée le scandale que nos desordres ont donné à nos prochains. Retirons-nous du monde; renonçons de bonne foy à ses maximes & à ses mœurs; n'ayos plus de part à ses vices & à ses erreurs pour n'en point avoir à ses playes, ny à sa condamnation. Si nous recueillons ce fruit des leçons que Dieu nous donne,nous aurons fujet de benir nos chastimens, & de nommer nos souffrances bienheureuses,& nos troubles salutaires;& de chanter veritablement avec David, qu'il nous a esté bo d'avoir esté châtiez. Car Dieu ne verra pas plustost nôtre amandement, qu'il fera cesser ses jugemens: Il jettera ses verges au feu, & nous montrat un visage doux, il consolera nos cœurs, & nous conduira par son conseil, remettant la paix dans l'Etat, & la prosperité dans nos Eglises; & nous faisant ainsi goûter des ce siecle les premices de cette grande & eternelle beatitude, qu'il nous donnera un jour en l'autre, selon ses promesses & nos esperaces, par Jesus-Christ son Fils nôtre Seigneur, le Prince de nôtre vie, &le Pere de nôtre immortalité. AMEN.

0 3

SER-